

26 avr 2024 -17:38

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2024

## Places vacantes de magistrat en formation pour l'année judiciaire 2024-2025

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant le nombre des places vacantes de magistrat en formation pour l'année judiciaire 2024-2025.

Le nombre de magistrats en formation pour l'année judiciaire 2024-2025 est fixé à 86 magistrats : 43 places francophones et 43 places néerlandophones.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 792 99 02  
contact@teamjustice.be

Julien Vandendorre  
Porte-parole (FR)  
+32 475 56 44 07  
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse  
Porte-parole (NL)  
+32 490 57 33 88  
jan@teamjustitie.be